SPORTS

FOOTBALL

LE GRAND MATCH DE DIMANCHE : O. LILLOIS - O. MARSEILLE

Après plusieurs semaines d'interruption les habitués du Stade Bouquey seront très heureux de pouvoir reprendre le chemin du terrain de l'Avenue de Dunkerque, où le coup d'envoi du match O.L. - Marseille sera donné le 25 Décembre à 14 h. précises.

La rencontre est d'importance, Marseille s'enorgueillit de nombreux titres de gloire : vainqueur de la Coupe de France en 1924, 1926, 1927 et 1934, Marseille a toujours, en championnat tenu les places d'honneur.

Vainqueur du Championnat de France en 1924, 1926, 1929, 1937, l'an dernier, Marseille était encore second au classement, à deux points de Sochaux, et Ben Bareck, la merveille noire.. est un des seuls joueurs amateurs qui, passant professionnel, s'est imposé d'une façon aussi magistrale.

Dès maintenant la location est ouverte dans les bureaux de location ci-après : Taverne Excelsior, rue Anatole France ; Entr'acte, Place du Théâtre, Lille ; Bar de l'Echo, Grand'Place, Lille ; Café Wallocq, 15, rue du Molinel, Lille ; Ghestem et Deroubaix, rue Grande Chaussée, Lille ; Denève, rue du Marais, 105, Lomme ; Sagourin, 3, rue d'Armentières, Lille ; Lamy, 173, rue Nationale, Lille ; Fiolet, 34, rue d'Arras, Lille ; Marcel, 220, rue Léon Gambetta, Lille ; Guillemez, 65, rue de la Barre, Lille Café Pamart-Empis, 273, rue de Marquette, La Madeleine ; Denglos, 5, rue de Roubaix Lille.

BOULOGNE (R.) JOUERA SAMEDI A FIVES

Le S. C. Fivois recevra samedi, sur son stade Jules-Lemaire, en une rencontre comptant pour la compétition de l'Entente Nordiste, l'U. S. Boulogne, qui occupe actuellement la seconde place.

Boulogne n'a pas encore connu la défaite dans l'épreuve, son équipe compte 18 points pour sept matches joués, dont quatre gagnés et trois nuls, tandis que le S.C. Fivois a un actif de 15 points pour six matchee joués, comptant quatre victoires, un résultat nul et une défalte.

Coup d'envol à 14 heures.

APRES FIVES-TOURCOING

Voici les numéros des programmes qui ont gagné un dixleme de la Loterie nationale :

17.426 17.142 17.091 17.150 17.065.

Les lots sont a retirer au secrétariat

LE STADE BÉTHUNOIS A RAISMES

Dimanche prochain 25 décembre, les sportifs de l'Escaut auront le plaisir de voir évoluer les Champions de France amateurs de la saison dernière. Le Stade Béthunois viendra à Raismes disputer le premier des matches retour du Championnat de Division d'Honneur. Il est bien certain que le leader des purs, avec les Bout, Hermant et aussi leur nouveau et fameux centre demi Missonnier, auront les avantages du pronostic, toutefois les Raismois tenteront de créer la surprise de la journée Coup d'envoi à 14 h.

Le matin à 10 h., les vétérans de l'A.S. Raismes seront opposés aux vétérans de l'U.S.V.A. Prix d'entrée : 2 francs.

I. C. P. MASNY BAT S. C. ANICHE PAR 2 A 0

C'est par un temps sec et froid que se déroula cette partie, devant une galerie assez restreinte Les équipes en présence produisirent du tootball de qualité.

Les visiteurs ayant l'appui du vent, viennent de suite incursionner dans le camp des locaux mais ceux-ci ne sont pas intimidés par la réputation de leurs adversaires. A la suite d'une belle descente, et sur action personnelle du demi droit Kulzack III, le centre avant marque le N° 1. La mi-temps surviendra alors que les « jaunes et noirs » cherchent toujours le chemin des filets Masnysiens.

Sitot la reprise, les « Vert et blanc » qui bénéficient à leur tour du vent, en profitent pour venir inquiéter le goal anichois à la 15e minute, l'ailler droit local descend, centre avec précision et Maravieck II qui a suivit, marque de près Piques au vif par ce 2e out, les sportingmen réagirent, mais malgré leurs efforts ne parviendront pas à sauver l'honneur, la défense locale endiguant toutes les attaques.

LE DERBY ROUBAISIEN R. C. ROUBAIX-EXCELSIOR R. T.

Dimanche prochain, à 14 heures, se rencontreront au Parc Jean-Dubrulle les deux belles formations roubaisiennes ; le public a toujours été friand de ces rencontres, qui sont toujours très disputées tout en restant dans les limites de la correction.

Les spectateurs auront le plaisir d'applaudir aux prouesses des vedettes qui vont se trouver en présence, avec Hilti actuellement le premier butteur de la division nationale, Luddens, Liétaer, Gonzalès, Buge, Desrousseaux, Delfour, Benouna, Dessertot, tous internationaux français.

Les enthousiastes supporters des deux clubs seront nombreux dimanche, pour encourager leurs joueurs favoris.

Ce match sera arbitré par l'arbitre fédéral P. Tréhou, aide de MM. Crinion et Storme.

Prix des places : tribunes, 16 francs ; premières, 10 francs ; secondes, 7 fr. 50 ; populaires, 6 francs.

Les enfants jusque douze ans, accompagnés de leurs parents, auront libre accès au terrain, mais devront acquitter un supplément pour accéder aux tribunes, où leurs places peuvent être réservées.

La location est ouverte dès à présent pour toutes les places au Café Bellevue, rue du Maréchal-Foch, à Roubaix, où l'on peut également réserver les places de tribunes.

Pour toutes les places debout, chez Philo, 25, rue Jouffroy.

La division interrégionale ne jouera pas jeudi

Il était prévu pour jeudi une journée complète en seconde division professionnelle, une fois de plus tous nos « pros » du deuxième échelon allaient se déplacer en connaissant parfaitemant le sort qui leur était réservé puisqu'il n'est plus possible d'espérer faire recette en semaine. C'était donc un nouveau déficit général qui allait solder cette journée du 22 décembre.

Mais le froid qui sévit depuis dimanche aura servi la cause ds nos interrégionaux et la Fédération vient de prendre la meeure qui s'imosait en renvoyant toutes les rencontres prévues pour jeudi à une date ultérieure.

Voici du reste le texte de la dépêche qui nous parvient :

« En raison du froid, de nombreux terrains de football sont rendus impraticables. En conséquence, la Commission du groupement des clubs autorisés vient de décider de remettre tous les matches prévus pour la jeudi 22 décembre au 18 mars 1939, jour de la Mi-Carême ».

Sage mesure qui sera certainement bien accueillie par tous.

S. C. AVION BAT U. S. NŒUX-LES-MINES PAR 3 BUTS A 1

Belle rencontre disputée par un froid très vif qui gêna l'action des deux équipes.

Les locaux mirent tout en œuvre pour essayer d'effacer leurs échecs précédents mais, malgré leur courage, ils durent laisser la décision aux visiteurs, mieux armés et plus scientifiques.

A la mi-temps, les « Renards » avionnais menaient par 2 buts à 1 Ils marquèrent leur 3e but 20 minutes après la pause.

LE CLASSEMENT EN 2e DIVISION ESCAUT

Classement du championnat de Seconde division Escaut, après la huitième journée des matches aller :

	J.	G.	N.	P.	Pts
S. Orchies	8	7	»	1	22
Aulnoye O.	8	6	»	2	20
A.A.E. Leforest	8	6	»	2	20
S.C. Caudry	8	4	1	3	17
C.A. Valenclen.	8	4	»	4	16
O Lewarde	7	4	»	3	15
S.C. Le Cateau	7	3	1	3	14
U.S. Beauvois	8	2	4	2	14
U.S. Frais-Marais	7	3	»	4	13
U.S Walincourt	3	2	»	6	12
S.C Douai	7	1	2	4	11
F.C Quarouble	8	»	2	6	10

LA COUPE DU NORD CORPORATIVE

La Commission régionale corporative de la L.N.F.A. a procédé au tirage au sort du prochain tour de la Coupe du Nord au cours de sa réunion de lundi soir. L'ordre de ces rencontres a été établi comme suit :

N° 1 : Satain-Le Blan au Parc Municipal de Roubaix.

N° 2 : Vichy-Etat-Desurmont sur le terrain de l'T.C. Lambersart.

N° 3 : C.I.M.A.-Journal de Roubaix au Stade Jean Derycke.

N° 4 : Cavrois Mahieu ou Leplat-Tiberghien Frères.

Les rencontres Nos 1, 2 et 4 se disputeront le samedi 7 janvier, tandis que le match N° 3 aura lieu le dimanche 8 janvier.

L'adversaire de Tiberghien Frères n'est pas encore désigné car une réclamation portée au sujet de la rencontre Cavrois Mahieu-Leplat n'a pas encore reçu de solution officielle.

CHAMPIONNAT DU NORD

Le classement de la 4e division

Match du 18 décembre 1938. — F.C. Linselles bat A.C. Flers par 4 buts à 0.

Voici le classement du Groupe B après les matches aller :

	J.	G.	N.	P.	Pts
F.C. Linselles	8	8	»	»	24
C.A.J.A. Wervicq	8	5	1	2	19
U.S.M. Croix	8	4	3	1	19
S.O. Roncq	8	4	»	4	16
R.C. Wambrechies	8	3	1	4	15
F.C. Mons	7	3	»	4	13
A.C. Flers	8	2	»	6	12
E.O. Tourcoing	8	1	1	6	11
F.C. Pellevoisin	7	2	»	5	10

F.C. Pellevoisin compte un forfait

SAMEDI, A ROUBAIX O. L. - EXCELSIOR POUR LA COUPE PORISSE

Samedi prochain aura lieu, à 14 h., la rencontre comptant pour la Coupe Porisse, entre l'Excelsior et l'O.L., sur le terrain du stade Amédée-Prouvost.

A cette occasion, l'Excelsior présentera une formation tout à fait nouvelle, apte à redresser sensibiement son classement dans cette coupe.

Disons d'ores et déjà que le match aura lieu certainement, le terrain du stade Amédée-Prouvost étant en excellent état.

Prix unique des places : 3 francs. Les membres de l'Excelsior paieront deux francs sur présentation de leur carte

Les championnats du Nord de Boxe (amateurs)

M. Saint-Venant, député-maire de Lille présidera, dimanche 25 Décembre, cette importante manifestation

Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est dimanche prochain, jour de Noël, qu'auront lieu les Championnats du Nord (amateurs).

Cette compétition revêtira une telle ampleur que M. E. Grémeaux, délégué de la Fédération Française de Boxe, s'est trouvé dans l'obligation de faire une démarche pour obtenir du Comité de la Foire Commerciale de Lille l'autorisation de présenter au public, dans la vaste et confortable salle de l'Hippodrome Lilloise, l'une des plus importantes manifestations du sport pugilistique organisée dans notre département

Sa demande a été favorablement accueillie et c'est dans l'enceinte où ont lieu les plus grandes manifestations de l'année que se dérouleront les combats épinglés au programme de cette mémorable journée.

D'autre part en parfait accord avec les membres du Comité du B.C. Lillois, M. E. Grémeaux a fait une démarche auprès de M. Charles Saint-Venant, député-maire de la Ville de Lille pour lui demander de bien vouloir présider ces Championnats.

M. le Maire de Lille a fait savoir au délégué de la F.F.B que c'est avec plaisir qu'il accédait à cette demande.

De plus, la Municipalité Lilloise, voulant une fois de plus faire preuve de sa grande sportivité, a offert aux promoteurs huit médailles de la Ville, grand module, qui récompenseront les vainqueurs des diverses catégories.

Une coupe, également offerte par la Ville, sera remise en toute propriété au club ayant obtenu le plus grand nombre de victoires.

Enfin le Ministre de la Santé Publique a fait parvenir à M. E. Grémeaux huit breloques d'or, d'argent et de bronze à affecter aux hommes qui se montreront les meilleurs au cours de la journée.

Les organisateurs peuvent se féliciter de tels parrainages, garants certains de la réussite d'un programme des plus éclectiques.

Il y a d'ailleurs lieu de souligner que les Championnats du Nord 1938-39 s'annoncent comme devant réellement être sensationnels.

Alors que l'an dernier cette compétition n'avait réuni que 43 engagés, les organisateurs ont déjà reçu l'annonce officielle de la participation de soixante-dix concurrents rprésentant — comme nous le verrons prochainement — la presque totalité des clubs de boxe de notre région.

C'est là un véritable record. En effet, depuis vingt ans, c'est la première fois que l'on enregistre un tel nombre d'engagés dans cette épreuve annuelle.

Notons enfin que la location est ouverte à partir de ce mercredi matin, au siège du B.C Lillois, 4, rue des Augustins, à Lille, tél. 533-33, et q ue le prix des places est échelonné de 5 à 12 fr

LE SPORT,... ...dans la coulisse

Football

Mandani ne serait pas le seul Olympien Lillois à prendre le chemin de Valenciennes. On dit qu'il serait suivi par son camarade **Leroy** que les Athéniens enrôleraient également sous leurs couleurs. La combinaison adoptée par lee «Dogues» pour ce départ consisterait en ce que les Valenciennois règlent lee appointemente de Leroy jusqu'au mois de mai, étant entendu que tous droits et transferts sont réservés à l'O.L.

⁂

Cette façon d'opérer est peut-être très habile puisqu'elle soulage momentanément la trésorerie. Il y a pourtant une chose qui paraît difficile à garantir ! Admettons que le joueur prêté dans ces conditione et estimé à une valeur de 30.000 francs se trouve grièvement blessé et ne puisse plus rejouer au football. Quel est le club qui subirt la perte dans ce cas ? Esto-ce le préteur ou l'autre ? Si c'est le préteur, l'affaire est mauvaise, mais si c'est l'autre, tout va bien ! Espérons pour les finances du préteur que la seconde solution est seule envisagée dans le contrat !

⁂

La question des étrangers prend une tournure plus agréable pour tous ceux qui craignaient l'application de décisions un peu brutales. Il reste à liquider naturellement dee cas spéciaux. L'Olympique Lillois, par exemple, malgré de nombreuses démarches, n'a pu encore obtenir l'autorisation de travail nécessaire pour que l'entraîneur Stirling puisse venir reprendre les « Dogues » en main. Son départ précipité en est peut-être la cause, puisque selon le vieux dicton : « Celui qui part à la chasse perd sa place » !

⁂

Le 22 décembre se déroulera l'assemblée générale de l'Olympique Lillois. On se demande toutefoie si les décisions prises au cours de cette réunion refléteront bien exactement l'orientation olympienne puisque seuls les membres porteurs de cartes à 500 fr. et à 1.000 fr. auront le droit de vote. Voilà un système de représentation dont la proportionnelle ne correspond pas à grand chose. Que peut-il sortir d'une assemblée si restreinte ?

Nous ne tarderons pas à l'apprendre.

On dit que les équipiers et dirigeants olympiene vont ee cotiser pour offrir à la nouvelle année un superbe réveil à leur demi-centre **Moré**. A chaque départ de Lille, on frémit jusqu'au dernier moment, car l'excellent Moré n'arrive qu'à la toute dernière minute et, comme cette minute est bien courte, il arrive qu'il manque le train. Pareil fait c'était déjà produit lors du déplacement de Rouen, où il avait fallu avoir recours à la voiture d'un supporter pour arriver à temps. Il en fut de même à l'occasion du départ pour Juvisy. Peut-être que dans le fond le demi-centre préfère rouler en voiture que d'user du démocratique chemin de fer ! Tous les goûts sont dans la nature.

Boxe

Le sympathique **Gaston Deveux** n'a plus l'air d'avoir le feu sacré pour les professionnels. On sent qu'il a connu bien des déboires à leur aujet. Les amateurs vont devenir l'objet de toutes ses sollicitudes et c'est avec ardeur qu'il entraîne lee jeunes qui porteront ses couleurs au prochain Championnat du Nord. Parmi lee boxeurs qui travaillent sous sa direction, il met beaucoup d'espoirs en **Deemet** (47 kgs, 17 ans 1/2), **Magdalerat**, 18 ans, et **Claessoyns**, un mi-lourd.

⁂

Deconninck, de son côté, espère fournir une belle représentation à ces mêmes Championnats. **Dedergues** et **Grevert** viennent de livrer de superbes combats où ils ont pu montrer toutes leurs qualités. **Gravert**, malheureusement, c'est foulé le pouce et c'est la mort dans l'âme qu'il ne pourra prétendre à la conquête du titre.

Lutte

On nous communique :

« **Comité du Nord de lutte amateurs.** — Ce groupement nous prie de rappeler aux Clubs qu'il est le seul représentant de la Fédération Française de Lutte et seul correspondant de la Ligue Belge de Lutte Amateurs, pour toute la région du Nord.

» Toutes les rencontres régionales ou internationales auxquelles prennent part ses membres et Clubs affiliés, sont placés sous son seul contrôle. Ce comité comprend : MM. Fernez, président ; Foreslier, vice-président ; Pesse, secrétaire-général ; Lejeune, secrétaire adjoint. Membres de la Commission : MM. Becquart, Cuvelier, Lecomte, Orva, Pantigny, Vandenabelle. Toutes les correspondances doivent être adressées au Comité du Nord de Lutte Amateurs, 106 bis, rue Léon Gambetta, à Lille. Téléph. 215.36.

LA COUPE PORISSE

Voici le classement actuel de cette épreuve à la suite des dernières rencontres :

	J.	G.	N.	P.	Pts
S. C. Lens	8	5	2	1	20
U S. Boulogne	7	4	3	0	18
U. S. Taurcoing	9	4	1	4	18
O. Lillois	8	4	1	3	17
S. C. Fivois	6	4	1	1	15
U. S. Valenciennes	7	4	0	3	15
R. C. Arras	6	4	0	2	14
R. C. Roubaix	7	3	1	3	14
O. Dunkerque	6	2	0	4	10
Excelsior R. T.	8	1	0	7	10
A. S. Hautmont	8	0	1	7	9

LES PROCHAINS MATCHES

Samedi 24 décembre. — A Tourcoing : U. S. Tourcoing contre R. C. Roubaix ; à Wattrelos : Excelsior R. T. contre O. Lillois ; à Fives : S. C. Fivois contre U. S. Boulogne.

Dimanche 2 décembre. — A Arras : R.C. Arras contre A.S. Hautmont ; à Dunkerque : O. Dunkerque contre U.S. Valenciennes.

CROSS CYCLO-PÉDESTRE

LE 25 DÉCEMBRE, A LIÉVIN 4e GRAND PRIX WINSINGUES

Cette épreuve assurée du plus grand succès se disputera dimanche sous le patronage du C.V.B. L'organisateur Jules Lengagne, le sympathique coureur nordiste vient d'y mettre la dernière main et compte sur la présence au départ de tous les spécialistes de cross cyclo-pédestre.

800 fr. de prix dont 150 au premier, prix spéciaux pour 3e et 4e catégories prix pour tous les coureurs terminant la course telle est la dotation du Grand Prix Winsingues.

L'épreuve est régionale, ouverte aux coureurs toute catégorie de l'U.V.F. sauf amateurs.

Dossards à 9 h. 30. Départ à 10 h. 30.

Engagements 4 fr., chez Jules Lengagne, rue Victor-Hugo, à Liévin.

AUTOMOBILISTES

A partir du 1er janvier la lumière jaune sera obligatoire pour tous les phares d'automobiles et de motocyclettes.

CROSS-COUNTRY

LES ENGAGEMENTS AFFLUENT POUR LE CROSS DE NOËL

Plus de cinquante athlètes de l'Iris sont actuellement engagés pour les différentes catégories du Cross « Coupe de Noël » qui aura lieu le dimanche 25 décembre, à 14 h., au Stade Guy Lefort, à Lambersart. Aux Seniors qui sont Wattisu, Deroubaix, Piquet, Hurtrez, Brésillon, Delattre, Ponthieux, Hénin, Valembois, Geronnes Léopold et Léon, Soret, Denis, Piquet Camille Letombe, Rivelon, Loock, Demarle, Delporte, Dufourg, Lievens, il faut ajouter les membres de l'Iris engagés pour les catégories de préparation militaire et « Junior », les Mignot, Becquart, Bracké-Cachera, Capelle, Forobert, Havet, Lamarteyne, Leroy, Mysoot, Merveille, Madeline, Peyrières, Pisnque, Suty, Verriest, Villot, Velly, Vincent, Sotiger, Dupont, Delannoy, Servais, Billiau, Caignie, De Vliegher, Fruchart, Hersain, oly, Lecerf, Presse, Vallin, Vantyghem, Vanhuffel, Darras, Clairet, Guerard, Lefebvre, Paccard, Sonneville, etc., etc. C'est donc une forte et jolie équipe que l'Iris présenters le jour de Noël pour défendre les couleurs du club.

Rappelons aux secrétaires des clubs et aux instituteurs (Cross « Junior ») que le dernier délai pour les engagements sera le jeudi 22 décembre.

Les engagements sont reçus par M. Bill Groenke, « Au Pavillon Bleu », à Lambersart ou au Stade Guy Lefort, à Lambersart.

GILLETTE BLEUE

A FENTE ET DOUBLE TREMPE ÉLECTRIQUE

S'ADAPTE SUR TOUS LES RASOIRS GILLETTE

COMPTOIR GÉNÉRAL DE RASOIRS DE SURETÉ S.A. 45, 47, AVENUE MATHURIN MOREAU, PARIS (XIXe)

9340

Du droit des Anciens Combattants et des Victimes de la Guerre résidant en Belgique

Par M. A. MARI, Président de l'Union Fédérale à Gand

Le Congrès des Associations Françaises d'Anciens Combattants et de Victimes de la Guerre, affiliées à l'Union Fédérale qui s'est tenu à Liége, a émis des vœux extrêmement importants et d'une haute portée juridique tant au point de vue des relations Franco-Belges que de l'application de la convention intervenue entre nos deux Pays.

Ces vœux sont de divers ordres.

Statut définitif pour les Belges en France et les Français en Belgique. — Considérant que les ressortissants Belges en France et les ressortissants Français en Belgique, se trouvent en vertu des lois d'exception prises contre la main d'œuvre étrangère, en butte à de perpétuelles mesures restrictives les mettant dans un état regrettable d'insécurité :

L'Union Fédérale en Belgique émet le vœu de voir les Gouvernements Français et Belges, établir par des accords de réciprocité, le statut définitif de leurs ressortissants respectifs comportant notamment :

A) L'assimilation complète aux nationaux de l'un ou de l'autre Pays, sauf en ce qui concerne l'exercice des droits civiques des ressortissants français ou belges réunissant l'une des conditions suivantes :

1° Après un séjour de 5 années eane contravention aux lois nationales.

2° Quand les conjoints sont d'extraction belge ou française.

3° Quand l'un des enfants a adopté la nationalité du pays de résidence ou à cette nationalité par les lois en vigueur.

4° Lorsque admis à résider dans l'un ou l'autre Pays, ils ont atteint l'âge de 55 ans.

5° Lorsque le ressortissant a rendu des services au Pays de résidence et en a obtenu une distinction honorifique

6° Lorsqu'ils ont participé à la campagne 1914-1918 dans l'armée française ou dans l'armée belge ou ont subi une peine d'emprisonnement ou de déportation par l'ennemi.

B) la création d'un organisme mixte chargé de veiller à la bonne application des accords, d'applanir les difficultés rencontrées, de provoquer suivant les besoins, la conclusion de nouveaux accords de réciprocité.

D'autre part, en constatant avec satisfaction que ce vœu vient d'être adopté par d'importantes Fédérations entre autres :

L'Union Fédérale des Anciens Combattants de France ;

La Confédération des Sociétés Belges de France ;

Les Français de l'Etranger ;

La Fédération Interrallée des A. C. (F.I.D.A.C.),

La portée générale de ce vœu, dont la solution apporterait l'apaisement et la sécurité à la catégorie méritante des ressortissants français et belges doit devenir le but principal de notre activité et de demander aux sociétés françaises en Belgique, de même qu'aux sociétés belges de France, de mettre à l'étude les moyens pratiques d'arriver à la solution qu'elles préconisent

Statuts des Français en Belgique. — Considérant la question des taxations afférente à la délivrance des cartes d'identité aux étrangers.

Considérant que la convention Franco-Belge d'établissement du 27 otobre 1927, préconise une légitime réciprocité dans le traitement des ressortissants des deux pays :

Considérant qus les législations françaises et belges ne réalisent pas cette réciprocité :

L'Union Fédérale en Belgique émet le vœu que les Gouvernements Français et Belges entreprennent les négociations stipulées par la convention du 27 Octobre 1927 pour établir au profit de leurs ressortissants respectifs, une légitime réciprocité leur assurerait.

L'Union Fédérale en Belgique émet le vœu que les Gouvernements Français et Belges entreprennent les négociations stipulées par la convention du 27 Octobre 1927 pour établir au profit de leurs ressortissants respectifs, une légitime réciprocité de traitement par l'application du régime le plus libéral.

Questions sociales. — L'Union Fédérale en Belgique demande respectueusement à M. le Ministre de l'Instruction Publique en Belgique, de bien vouloir donner des instructions aux Etablissements d'enseignement moyen du degré supérieur de la partie flamande du Pays, afin que les élèves de nationalité française ayant fait leurs études primaires dans la section flamande, ne soient pas obligés de les continuer dans la section néerlandaise, si une section française existe.

2. — Que les jeunes français suivant dans les Etablissements d'enseignement moyen, les cours de la section française, puissent obtenir une certificat d'humanité complète, leur donnant accès à l'université, sans devoir subir un examen supplémentaire, devant un jury central, et ce par assimilation au régime prévu pour certains jeunes belges d'expression française (artice 9, paragraphe 6 de la loi du 14 Juillet 1932).

3. — Que les enfants des français ne paient pas un minerval supérieur à celui payé par des enfants belges, tant dans les écoles professionnelles d'art décoratifs, de beaux-arts ou conservatoire national de musique.

Les enfants de famille belge habitant la France, jouissent sans réserve des mêmes avantages que les petits français.

Elle espère que l'administration française voudra bien accorder un examen bienveillant à ces questions et accorder de larges dérogations aux lois existantes en faveur des jeunes français habitant la Belgique.

Mutuelle-Retraite. — La Section de Belgique de la Société Mutuelle de Retraites des A. C. V. G. de l'Union Fédérale, réunie en assemblée générale le 10 Avril 1938, sous la présidence de M. le Consul Général de France, à son siège social, a émis les vœux suivants :

1°) Que les sociétaires âgés de plus de 50 ans, nés après le 30 Décembre 1878 ne solent pas contraints d'effectuer des versements pendant 10 ans, afin de leur permettre d'entrer en jouissance de pension dans un laps de temps plus équitable.

2°) Que solent supprimés les droits de timbre et d'enregistrement sur les rentes et les capitaux réservés des sociétaires inscrits à partir du 1er Janvier 1936.

3°) Que solent maintenues les majorations prévues par les lois du 4 Août 1923 et 30 Décembre 1928 aux sociétaires inscrits depuis l'application de la loi du 31 Mai 1933 diminuant de 50 % lesdites majorations.

4°) Que les sociétaires auxquels la carte du combattant a été retirée bénéficient néanmoins des subventions et majorations de l'Etat, sur les versements effectués avant le retrait de leur carte, leur bonne foi étant indéniable.

Chômage et transport. — A temps nouveaux il faut des solutions nouvelles : aux française obligés de quitter le Pays où ils vivaient, la France doit un accueil maternel, celui qu'elle réserve aux nombreux étrangers bénéficiant de secours de chômage, leur apparaîtrait providenciel.

Considérant, d'autre part, que le chômeur résidant sur le territoire français transporté dans une autre region, bénéficie de la gratuité de transport, tant pour les siens que pour son mobilier, l'Union Fédérale en Belgique des Anciens Combattants émet le vœu :

Que soient révisés les règlements d'application de secours de chômage qui excluent les français de l'étranger rentrant en France et que soient considérés comme ayant droit aux secours de chômage ou autres, sans que le délai d'inscription aux caisses de chômage intervienne :

1° — Le chômeur rentrant de l'étranger et porteur d'un certificat du Consulat de France de sa résidence attectant que le retour en France est le fait du chômage involontaire de l'intéressé.

2° — Le Français sans ressources, commerçant, employé, artisan, agent, représentant, etc... qui, bien que non dénommé chômeur ne peut retrouver un emploi (délai de soutien à fixer).

3° — Que des facilités ou la gratuité des prix de transport, tant pour les personnes que pour le mobilier, soient envisagés pour les ménages rentrant en France dans les conditions susindiquées.

Fédération du Nord. — La Fédération du Nord de l'Union Fédérale dont le siège est à Lille, 41, rue de Roubaix, est en mesure de recevoir toutes communications ou suggestions relatives aux questions soulevées par les Anciens Combattants Français en Belgique. Les correspondances doivent être adressées à M. Maurice Dargon, Secrétaire Général de la Fédération du Nord de l'Union Fédérale des Anciens Combattants et Victimes de la guerre (timbre pour réponse).

La Grappe aux Lèvres

par Georges Spitzmuller

4

Résumé des précédents feuilletons

Arrivant de Pologne Moïna, très jolie femme blonde, va trouver à la banque le « Comptoir Coopératif de France » son oncle Camusol, fondé de pouvoir Camusol est le frère de sa mère qui vient de mourir à Varsovie Camusol présente sa nièce à son patron, le banquier Vilchamp.

La beauté de la jeune femme produit sur le financier une impression profonde, malgré qu'il soit, en ce moment, fort préoccupé, la situation de sa banque étant de plus mauvaises.

Examinant cette situation presque désespérée avec Camusol, Vilchamp déclare qu'il n'y a qu'un seul de ses amis qui pourrait le sauver, c'est le richissime Clairsaint.

— Malheureusement, monsieur, après les vaches grasses, voici les vaches maigres L'avoir de ma sœur a fondu, et vous me voyez dans un embarras extrême pour en parler à sa fille.

— A propos, que devient-elle, votre belle Moïna ? demanda Félix, dont les prunelles s'allumèrent.

— Elle se repose des fatigues de son long voyage et se remet lentement du grand chagrin qui l'a frappée.

— Que pensez-vous faire de votre nièce, plus tard ?

— Je ne sais pas encore, monsieur

— Elle est instruite ?

— Certainement Moïna a fait des études françaises Elle est excellente musicienne aussi. Je vais voir à utiliser ses aptitudes dans un but pratique

Le banquier réfléchissait.

— Je songe à une chose... Mme Vilchamp me disait, l'autre jour, avoir besoin d'une secrétaire pour la correspondance que nécessitent ses œuvres de bienfaisance... Voilà une place toute trouvée.

— Oh ! monsieur, je n'aurais pas osé espérer...

— Mais si !... Et il y aura à cela un autre avantage : Moïna demeurera chez nous, avenue Marceau.

Et comme le comptable allait se récrier :

— Sans doute !... Nous avons de la place, beaucoup de place... plusieurs pièces inoccupées. Un ménage sans enfants !... Tandis que vous, Camusol, je vous ai entendu souvent vous plaindre de l'exiguïté de votre logement de célibataire...

— En effet une chambre et une salle à manger grandes comme un mouchoir de poche...

— Vous voyez bien !. impossible pour vous de garder cette enfant... Allons ! c'est dit : j'en parlerai à ma femme.

— Monsieur, je ne sais comment vous remercier.

Il y eut un silence, pendant lequel, à côté, la musique développa ses harmonies. Une mélodieuse phrase de violon s'élevait, tendre, enveloppante, pleine de charme.

Les deux interlocuteurs se taisaient immobiles. On eût pu croire qu'ils écoutaient Mais leur pensée était bien loin de là. L'extérieur ne les atteignait point. En chacun d'eux se jouait une action différente, mais convergeant vers la jeune Polonaise.

Camusol songeait à sa fortune perdue. Vilchamp à la perspective, caressée dès le début, de se rapprocher de cette adorable créature dont le souvenir le galvanisait.

Subitement la musique cessa. Ce brusque arrêt tira le banquier de son rêve.

— Le courrier est prêt, Camusol ?

— Voici, monsieur, répondit le fondé de pouvoir en ouvrant une serviette de cuir fauve, où il tira de nombreuses lettres dactylographiées qu'il posa devant son patron.

— Qui est venu à la banque, aujourd'hui ?

— Plusieurs personnes qui réclament leurs dépôts fin courant. D'autres exigent, au taux d'émission, le remboursement de leurs titres.

Et, puisant de nouveau dans sa serviette, il posa devant Vilchamp un tas de lettres, de pneumatiques, de dépêches. La majeure partie émanait de clients qui donnaient des ordres pour liquider leur position.

— Il fallait s'y attendre, dit le banquier, le front plissé. Les mauvais renseignements ont fait tache d'huile... Les embêtements arrivent toujours en troupe.

Tout en parlant, il signait certaines lettres après les avoir parcourues d'un rapide coup d'œil, en mettait d'autres de côté, à sa gauche.

— Je répondrai personnellement, de ma main, à ceux qui m'envoient ces préavis, expliqua-t-il à Camusol. Je pense leur faire prendre patience. L'essentiel est de gagner du temps, d'éviter la panique.

— Qu'espérez-vous donc, monsieur ? demanda le fondé de pouvoir.

— Qui sait ? On a vu des situations désespérées se rétablir. Le crédit est capricieux... et il suffirait d'une nouvelle ascension de la livre pour nous permettre de tenir le coup.

Camusol eut un hochement de tête désabusé.

— Je souhaite que vous réussissiez à convaincre ces gens, dit-il, à leur rendre confiance. Autrement, tous ces remboursement simultanés fin de mois seront impossibles. Il faudra fermer les guichets.

Ces mots, rudement assénés, troublèrent vivement le banquier. Ce qui lui restait de sang-froid l'abandonnait.

Le krach ! Cette perspective l'affola une seconde Mais il se reprit, et, avec un geste d'assurance :

— Nous n'en sommes pas là, Camusol, tranquillisez-vous. J'ai des amis Ils viendront à mon aide. Tout se tassera.

Il se mentait à lui-même, car, en réalité, il ne voyait aucun secours aucune issue. En matière de finances il n'y a pas de prodiges. Mais, pareil aux chefs qui se savent vaincus, il voulait encore affecter de croire au succès devant le subordonné qui l'écoutait.

Vilchamp avait fini de signer. Il remarqua alors une enveloppe aux mains de Camusol.

— Et cela ? s'enquit-il.

— Oh ! rien, monsieur... deux photographies que je vais porter chez un encadreur que je connais tout près d'ici, rue Chambige ; celle de ma sœur et celle de Moïna.

— Faites voir, dit vivement le banquier.

Camusol tira les deux portraits de l'enveloppe. Vilchamp négligea celui de Mme Serpalinowska pour s'attacher à celui de sa fille.

Moïna était représentée en buste. Sur ses lèvres fleurissait un sourire angélique. Et cette tête s'auréolait d'une chevelure luxuriante, coiffée à la madone, caressant de sa blondeur l'ovale du visage dont on devinait le teint vermeil.

Il y avait dans ce visage l'harmonieux alliage de deux races. Le père, Polonais, avait légué à sa fille cette expression avenante et loyale qui témoigne de nobles sentiments. La mère, Française, lui avait conféré le charme subtil des femmes de son pays. D'une telle fusion résultait la grâce idéale...

Et Vilchamp s'émerveillait... A contempler cette triomphale perfection il ne songeait plus à l'échéance menaçante, il oubliait l'abîme ouvert devant lui.

La voix de Camusol le rappela à la réalité.

— Permettez-moi de me retirer, monsieur, il se fait tard, et je crains que Moïna ne s'inquiète...

Le banquier lui rendit le portrait de Mme Serpalinowska.

— Je garde celui de votre nièce, dit-il. Je veux le montrer à ma femme pour l'intéresser tout de suite à cette gentille orpheline.

— Alors, elle est sauvée ! s'écria Camusol, vibrant de joie... Je sais combien Mme Vilchamp est bonne...

Un silence tomba sur ces paroles. Le banquier pensait à la compagne de sa vie, généreuse créature qui employait sa fortune à répandre le bien. Comment pourrait-elle, désormais, continuer son œuvre de charité et d'assistance ? Elle ignorait l'imminence de la catastrophe... la catastrophe qui, pareille à l'avalanche, longtemps suspendue, écrase et ensevelit.

Pauvre Hélène !... Le cœur de Félix se serra

Précisément, dans le salon de musique s'égrenaient des arpèges cristallins. Vilchamp connaissait ce morceau ; il y retrouvait le jeu souple et délié de sa femme.

Il détourna son attention de ce prélude, et, souriant à son collaborateur :

— Comptez sur nous, mon ami.

— Ah ! monsieur, si tout pouvait s'arranger de la sorte !

— Espérons.

— Il faudrait un miracle...

— Je n'ai pas dit mon dernier mot ! affirma Vilchamp